

émergences

formation conseil expertises



CONTACTS EMERGENCES

Formation individuelle

01 55 82 17 40

formation@emergences.fr

Pour un groupe

01 55 82 17 30

info@emergences.fr



La formation économique agréée du CSE

2025

POUR QUI ? – DURÉE – PRIX 2025



Représentants du personnel au CSE – Membres titulaires

Aucun prérequis nécessaire



5 jours



410 €/net/jour/personne

Tarif groupe, nous consulter

CALENDRIER 2025

24 au 28 mars 2025

16 au 20 juin 2025

06 au 10 octobre 2025

01 au 05 décembre 2025

OBJECTIFS

- . Savoir situer l'entreprise dans son environnement économique et concurrentiel
- . Comprendre les mécanismes de base de la comptabilité et repérer les indicateurs essentiels dans les documents financiers remis au CSE
- . S'approprier l'ensemble des attributions sociales, économiques et financières du CSE
- . Connaître le champ des attributions consultatives du CSE et les règles de fonctionnement de l'instance

JOURS 1 A 3 - LE CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL DU CSE

JOUR 1 MATIN

- Tour de table
- L'organisation interne du CSE : secrétaire, trésorier, représentants syndicaux, président

JOUR 1 APRES MIDI

- Le fonctionnement du CSE : réunions, ordre du jour, procès-verbal, locaux, affichage...
- Le règlement intérieur du CSE

JOUR 2 MATIN

- Les différentes attributions du CSE : activités sociales et culturelles, santé, sécurité et conditions de travail, environnement

JOUR 2 APRES MIDI

- Focus sur les attributions économiques du CSE
- Le rôle des différentes commissions du CSE

JOUR 3 MATIN

- Les règles de l'information consultation de l'instance
- Les moyens d'action du CSE : les budgets, la BDESE, le droit d'alerte, le recours aux experts, le crédit d'heures...

JOUR 3 APRES MIDI

- Le suivi des actions
- Les relations avec les salariés
- Articuler le travail avec les commissions et autres instances

JOUR 4 - LES MECANISMES ECONOMIQUES POUR ANALYSER LA POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

JOUR 4 MATIN

- Tour de table
- Les différentes théories économiques
- Le contexte dans lequel les entreprises fonctionnent et leurs choix économiques
- Les notions économiques fondamentales

JOUR 4 APRES MIDI

- Les effets économiques du développement de la mondialisation financière
- Les différentes stratégies d'entreprises et en mesurer les conséquences pour le monde du travail

JOUR 5 LES MECANISMES COMPTABLES POUR INTERVENIR SUR LA GESTION DE L'ENTREPRISE

JOUR 5 MATIN

- Comprendre les documents comptables et financiers
- Repérer les indicateurs essentiels pour le CSE et les salariés

JOUR 5 APRES MIDI

- Faire le lien avec les consultations sur la situation économique et financière de l'entreprise et sur les orientations stratégiques
- Construire la collaboration avec l'expert-comptable du CSE
- Travailler sur la pratique du CSE

Notre pédagogie

Nous pratiquons une pédagogie interactive, qui combine l'acquisition de repères théoriques et des exercices pratiques.

Toutes nos formations sont à jour des dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles.

Un support de formation est remis aux stagiaires au cours de la session.

Au début de chaque module de la formation, nous procédons à un tour de table et au cours de la formation, nous évaluons l'acquisition des connaissances sous forme de quizz, QCM, cas pratique...

Nous recueillons vos appréciations au moyen d'une enquête de satisfaction au terme de la formation.

Nos intervenants

Nos intervenants, plus de 70 formatrices et formateurs, sont formés et supervisés. Leur expertise est reconnue dans leur domaine d'intervention. Ils sont médecins du travail, ergonomes, psychologues, sociologues, juristes, économistes, experts-comptables, inspecteurs du travail ou encore journalistes.

Tous connaissent votre contexte d'intervention. En fonction de vos besoins ils interviennent à tour de rôle pour vous permettre de croiser leurs savoirs et d'exercer plus efficacement votre rôle d'élu au CSE.



Nous faisons en sorte de rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute adaptation spécifique au 01 55 82 17 40

Que doit faire le stagiaire ?

1 - Demande de départ en formation.

Au moins 30 jours avant la date de départ en formation,

envoyez à votre employeur, par courrier ou courriel,

votre demande de départ en formation (ci-joint à télécharger)

Modèle départ en formation à télécharger



2 - Bulletin d'inscription (ci-joint à télécharger)

Remplissez la partie haute du bulletin intitulée « **A renseigner par le stagiaire** »

et transmettez-le à votre employeur.

A noter : *le financeur peut être votre CSE, ou l'employeur dans le cadre du plan de formation ou d'un accord d'entreprise.*

Bulletin d'inscription à télécharger



Que doit faire le CSE ou l'employeur ?

Il doit remplir la partie « **A renseigner par le financeur** » du bulletin d'inscription, sans oublier de mettre le cachet de la société. Il doit ensuite l'adresser dans les plus brefs délais à Emergences :

par mail (scan) à inscription@emergences.fr

ou par courrier à Emergences -261 rue de Paris - 93100 MONTREUIL

La réponse d'Emergences

A réception du bulletin d'inscription dûment complété, nous vous adressons par courriel la confirmation de votre inscription.

Une convocation, accompagnée des modalités pratiques vous sera adressée avant le début de la formation. Nous adressons également au financeur une convention de formation.

Vous souhaitez réaliser la formation « sur mesure » pour un groupe, à une autre date, dans vos locaux... ?

Nous pouvons vous transmettre un devis personnalisé pour une formation aux dates et lieu de votre choix. Cette formation sera organisée sur mesure en fonction de vos priorités et de vos attentes.

Pour ces formations spécifiques n'hésitez-pas à nous contacter **01 55 82 17 30 – info@emergences.fr**



Siège : 261 rue de Paris
93556 MONTREUIL cedex